

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

## PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

### UNE CONSULTATION DU PUBLIC SERA OUVERTE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- **OBJET** : Demande d'enregistrement concernant la modification d'une plateforme logistique
- **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : 800 avenue de l'Europe – ZA La Queue d'Hirondelles - Droue-sur-Drouette
- **RUBRIQUE** : 1510-2 (nomenclature des installations classées)
- **NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR** : Société SNC FLOW RAMBOUILLET (Siège social : 6, place de la Madeleine – 75008 PARIS)
- **RAYON D'AFFICHAGE** : 1 KM (incluant les communes d'Epernon et Hanches)
- **LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE M. Fabien FRIDRICI**, Gérant de la Société SNC FLOW RAMBOUILLET – tél 0186654726 – mel [fabien.fridrici@mileway.com](mailto:fabien.fridrici@mileway.com)
- **DURÉE DE LA CONSULTATION** : 4 SEMAINES, du mardi 8 juin 2021 à 9h00 au mercredi 7 juillet 2021 à 18h00.
- **LE DOSSIER COMPLET** est déposé en mairie de DROUE-SUR-DROUETTE où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public ci-après :

JOURS ET HEURES	LIEU
Le lundi : de 14h00 à 16h00 Le mardi : de 09h00 à 12h00 Le mercredi : de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le vendredi : de 14h00 à 16h00 Le samedi : de 09h00 à 12h00 (ouvert uniquement les semaines impaires) - pas de permanence le samedi à compter du 1 <sup>er</sup> juillet  Les mesures sanitaires liées au COVID19 mises en place dans le cadre de consultation seront affichées. Le public devra venir muni d'un masque et d'un crayon s'il souhaite consigner des observations dans le registre.	1 rue de la Mairie 28230 Droue-sur-Drouette

→ **LE DOSSIER COMPLET EST ÉGALEMENT CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET** : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/politiques-publiques/enquetes-publiques-et-consultation-du-public/consultation-du-public/en-cours>

→ **PENDANT LA DURÉE DE LA CONSULTATION, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :**

- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie de Droue-sur-Drouette et accessible aux heures habituelles d'ouverture au public (voir tableau ci-dessus)
- par voie postale, à Madame le Préfet – Direction de la Citoyenneté – Bureau des procédures environnementales – Place de la République CS 80537 – 28019 CHARTRES cedex ;
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr)

→ **A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, « LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT OU DE REFUS SERA PRISE PAR MME LE PRÉFET. L'INSTALLATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'ENREGISTREMENT, ÉVENTUELLEMENT ASSORTI DE PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES COMPLÉMENTAIRES AUX PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES FIXÉES PAR L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL PRÉVU AU I DE L'ARTICLE L 512-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT, OU D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE REFUS ».